

Conseil municipal du 10 mai 2019

Le maire ouvre la séance à 20h30

Sont présents :

Mmes Marie-Hélène JEANJEAN, Claudine BARDIAUX, Aurélie TIRMARCHE, Juliette FAGHEL, Cécile MILLET.

MM Vincent ANCELLIN, Albert DUVAL, Yannick HUMAIN, Pierre HUTTIN, Philippe HERMANT, Jean Jacques RICHARD, Nicolas HECQ, Jacques HICTER.

Est absent excusé : M Michel FUSIER-DELALANDE.

Secrétaire : Yannick HUMAIN.

1. LE CONSEIL DECIDE :

- D'approuver le procès-verbal du conseil du 12 avril 2019.
- De retenir l'entreprise EIFFAGE qui a remis la meilleure offre pour le marché d'appel d'offre « Croix Saint Claude ».
- De retenir l'entreprise IBTP qui a remis la meilleure offre pour le marché d'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre « rue de la Liberté ».
- De solliciter une subvention DETR complémentaire pour le dossier « alarme de l'école ».
- D'autoriser Mme le maire à signer un avenant à la convention avec l'ADICA pour la maîtrise d'œuvre « rue de la Liberté ».

2. LE MAIRE PRESENTE LES ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2019

Le tableau des présences au bureau de vote est constitué.

Horaires	
8h00 à 10h30	Mmes Claudine BARDIAUX, Aurélie TIRMARCHE, Cécile MILLET.
10h30 à 13h00	MM Vincent ANCELLIN, Jacques RICHARD, Nicolas HECQ.
13h00 à 15h30	MM Yannick HUMAIN, Pierre HUTTIN, Michel FUSIER-DELALANDE.
15h30 à 18h00	Mme Marie-Hélène JEANJEAN et MM Albert DUVAL, Jacques HICTER.

3. LE MAIRE INFORME LE CONSEIL :

- Que les essais d'infiltration au Moulin de BERLEMONT auront lieu dans les semaines à venir.
- Sur les différents devis « alarme pour l'école ».
- Qu'une subvention API est attribuée pour la cour de l'école et une pour les changements de menuiseries de la mairie.
- Qu'une subvention APV est attribuée pour la création d'avaloirs rue du château d'eau et le parking du cimetière.
- Que la commune a été retenue pour le dossier « école numérique » et qu'il faut retravailler le dossier.
- De la signature le 13-05-2019 d'un compromis de vente du dernier lot au lotissement Champ GENLIS.
- De la réception du projet de la MAM la semaine prochaine.

4. DES ELUS INFORMENT LE CONSEIL :

- Que les camions du chantier du lotissement Les MESANGES roulent vite dans la commune.
- Que l'entreprise pour le déflashage de la voirie sera relancée.
- De l'apparition d'une fissure sur le mur arrière de la salle polyvalente.

Mme le Maire lève la séance à 21 h 30.